

Editorial

Chers lecteurs,

Nous continuons notre travail militant, malgré notre manque de moyens de plus en plus prégnant. Nous ne pourrons pas fêter nos 25 ans.

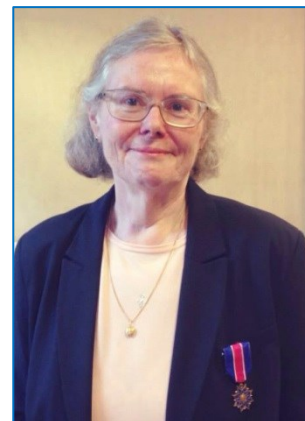
Cela nous touche, comment se fédérer, comment passer autant de temps en engagement associatif sans reconnaissance.

Il s'agit d'un tournant à prendre, une autre manière de s'engager, plus sur le terrain.

Moins sur la prospective. Dommage. La parole est reprise par les familles et les professionnels – avec le soutien des Pouvoirs publics – dont acte.

A bientôt !

Claude Finkelstein
Présidente FNAPSY
33, rue Daviel 75013 Paris
Tél. 01 43 64 85 42



SOMMAIRE

- p. 2 – Formation : assurée par la FNAPSY
- p. 3 – Défenseur des Droits : Rapport sur les droits de l'enfant
- p. 4 & 5 – Focus : Association Cézame de Bagnols-sur-Cèze
- p. 6 & 7 – Société : Opération « DuoDay »
- p. 8 – A lire : « La montagne escarpée »
- p. 9 – A lire : « La chambre des merveilles »
- p. 10 – Focus : Centre Hospitalier de Thuir
- p. 11 – Exposition « Enfers et fantômes d'Asie »
- p. 12 – A vos agendas : De l'électrochoc à l'électroconvulsivothérapie / Autisme et pathologies associées II / Troubles neurologiques et syndromes / 16^e Congrès soins somatiques et douleur en santé mentale

Revue de la Folie ordinaire

Est éditée par l'association Loi 1901

ESPOIR c/o FNAPSY – 24, rue de Maubeuge – 75009 Paris
E-mail : espoirsantementale@yahoo.fr fnapsy@yahoo.fr

Directrice de publication : Claude FINKELSTEIN

Formation FNAPSY

G.E.M. et nouveau cahier des charges sous le patronage de la CNSA

Les G.E.M. étaient, lors de leur création, des organisations totalement nouvelles, différentes de tout ce qui était connu, que ce soit dans le domaine médical ou médico-social.

Compte tenu de ce caractère innovateur, les contraintes à respecter ont été volontairement peu nombreuses pour permettre l'expérimentation.

Dix ans sont passés depuis et le succès de nombreux G.E.M. a montré la viabilité et l'intérêt de la formule imaginée par la FNAPSY, promoteur du projet.

C'est dans ces circonstances qu'a été publié l'arrêté du 18 mars 2016 précisant les règles à respecter par les G.E.M.

Pour faciliter la mise en conformité des G.E.M. avec ces règles, la CNSA a décidé de soutenir des actions de formation à l'usage des dirigeants, salariés et adhérents des G.E.M.

C'est dans ce cadre que la FNAPSY propose aux G.E.M. de participer à une formation sur cette circulaire.

Cette formation gratuite est de deux journées (de six heures) séparées d'environ un mois. Il nous paraît en effet, compte tenu de la diversité des situations et des historiques, utile que les participants bénéficient d'un délai de réflexion pour imaginer les solutions possibles avant de revenir en débattre au cours d'une seconde journée.

L'objectif principal de cette formation est de permettre aux participants de faire un « état des lieux » et de leurs modalités de fonctionnement à la lumière de l'arrêté du 18 mars 2016, de leur ouvrir des voies de réflexion sur les modifications ou ajustements à apporter à leurs pratiques et à leur organisation, pour se conformer aux principes posés par cette directive. Le but recherché n'est pas de donner des connaissances théoriques mais d'aider les G.E.M. participants à résoudre leurs problèmes pratiques.

Retour sur le G.E.M.

Les différentes particularités du G.E.M. précisées par la circulaire :

- personnes concernées
- l'association loi 1901
 - > création
 - > fonctionnement
- parrains et gestionnaires
- partenariat
- les conventions

Première journée

Le but de la première journée est de permettre aux participants d'identifier les améliorations susceptibles d'être apportées au fonctionnement de leur G.E.M. dans le respect de l'arrêté.

Elle sera consacrée à un retour sur le concept de G.E.M., à une prise de connaissance de l'arrêté ainsi qu'à un examen croisé des directives de l'arrêté et des pratiques de participants.

Cet examen permettra de mettre en lumière des modifications et améliorations pouvant être apportées au fonctionnement des G.E.M. par les participants.

Il donnera lieu, le cas échéant, à des rappels théoriques sur la création et le fonctionnement des associations loi 1901.

Seconde journée

La seconde journée sera consacrée aux compléments de formation sur les lacunes mises en évidence et à l'examen des problèmes spécifiques constatés lors de la première journée.



Rapport sur les droits de l'enfant

Le Défenseur des Droits invite les pouvoirs publics nationaux et locaux à prendre des dispositions pour – selon des modalités adaptées à leur âge – recueillir l'opinion des enfants et des adolescents, à l'occasion des travaux relatifs à l'élaboration de la stratégie nationale de santé 2018-2022.

Le Défenseur des Droits recommande au ministre de l'Éducation nationale et aux responsables académiques de s'assurer que les bilans de santé prévus à l'école élémentaire y soient effectivement réalisés, notamment auprès des enfants précédemment non-scolarisés entre 3 et 6 ans.

Il propose également de mettre en place des bilans de santé pour les enfants, dès leur inscription à l'école maternelle.

Concernant les mineurs non accompagnés, le Défenseur des Droits « exhorte » les pouvoirs publics nationaux et locaux à améliorer les conditions d'existence des mineurs non accompagnés, présents sur le territoire et en particulier à leur assurer un accès « inconditionnel » aux biens de première nécessité et aux soins.

Le Défenseur réitère ses recommandations visant à assurer la réalisation d'un bilan complet de santé, y compris de santé mentale, dès le repérage et la mise à l'abri des mineurs non accompagnés en errance, ainsi que la mise en place du suivi nécessaire.



Il insiste pour que la ministre des Solidarités et de la Santé définisse, dans le cadre d'une disposition législative, l'âge-seuil de 18 ans pour l'accueil en unité d'adulte, quel que soit le service concerné, sauf demande contraire de l'adolescent. Il met l'accent sur la nécessité d'éviter l'hospitalisation de mineurs au sein d'unités pour adultes dans les services psychiatriques et propose que soit consacré par la loi un droit à la présence parentale au sein des hôpitaux, dans le cadre de la santé publique, afin d'améliorer l'accueil des parents. Il demande que soit rappelé par voie de circulaire aux établissements, la nécessité de délivrer une information sur les conditions d'hospitalisation et les droits dont bénéficient les enfants et leurs parents durant la prise en charge.

Ces sujets pourraient être repris par nos représentants des usagers, afin qu'ils questionnent les établissements dans lesquels ils siègent, sur leur politique d'accueil des enfants et de leurs parents en hospitalisation, sur la présence ou non d'enfants en service d'adulte, sur l'information des enfants et de leurs parents sur les droits. Ces sujets pouvant parfaitement être abordés dans le cadre des Commissions des Usagers (CDU).



Focus

GEM CÉZAME

5, rue des Clos de l'Ancise
30200 Bagnols-sur-Cèze



04 66 33 16 29

06 52 87 19 45

<http://cezame.epiphyte-gem.com>

Le **GEM Cézâme** de Bagnols-sur-Cèze se trouve dans le Gard (l'âme de la Cèze !).

Nous avons fêté nos 10 ans en juin dernier. Chaque année nous avons un thème annuel et celui de 2018 est « La découverte des départements voisins ».

Notre particularité est d'organiser de nombreuses sorties / expositions / balades... sur l'EXTERIEUR.



Nous sommes particulièrement engagés dans les partenariats locaux (structures municipales, associations diverses et structures médico-sociales). Nous sommes très investis dans de nombreux projets cette année aussi.

- ❖ Le **Festival Singulier Pluriel : les journées du handicap** (en partenariat avec le Samsah, le CCAS, le SAVS, l'Upsr...). Nous organiserons une séance de spectacle **Kamishibai** (entièrement réalisé par nos adhérents) ainsi qu'une exposition photo « *Les Ptitis Bonheurs au fil du temps* » à la médiathèque de notre ville.



Journées du handicap 2017, exposition du Gem « Terre Ecriture Photo »

Focus

GEM CÉZAME

5, rue des Clos de l'Ancise
30200 Bagnols-sur-Cèze



04 66 33 16 29

06 52 87 19 45

<http://cezame.epiphyte-gem.com>

❖ Le Forum des associations

- ❖ L'organisation de l'évènement de « **La Grande Lessive** » sur notre ville pour la première fois
- ❖ Le **Téléthon** : création de cartes festives par les adhérents du Gem
- ❖ La **Journée de l'Amitié** : journée festive au bord de l'eau où les adhérents invitent des membres de leur famille, amis, connaissances...
- ❖ La **Fête du Printemps** avec le centre social de la ville : journée festive autour de différents stands et ateliers ludiques pour TOUS
- ❖ La **Fête des Solidarités** avec le CCAS : organisation complète de la journée festive en partenariat avec 8 autres associations sociales (repas de Noël, animation musicale, ateliers enfants...).
- ❖ **Aide de la collecte de la Banque Alimentaire**
- ❖ La **SISM** : portes-ouvertes du Gem.
- ❖ Le **voyage annuel** de 3 jours et 2 nuits en Aveyron au mois de septembre 2018.

Nous avons décidé de choisir un nouveau logo, de nouvelles plaquettes pour une meilleure communication.

Nous sommes engagés avec la **Fédération de Sport Adapté**, avec laquelle nous participons un jeudi par mois à une rencontre sportive.

Nous sommes en ville, dans une villa avec un jardin, une terrasse, un barbecue, un poulailler, un terrain de pétanque (réalisé par nos soins) et un potager. Suite au cahier des charges des Gem de 2016, nous avons désormais un parrain et un gestionnaire différent. Nous avons fini l'année 2017 avec 47 adhérents (autant d'hommes que de femmes). Nous proposons à tout nouvel adhérent, une période d'adaptation de trois mois. Notre cotisation annuelle est de 12€ (soit un euro par mois). Nous organisons chaque mois, une réunion de bureau et de CA.

Fonctionnement du Gem :

Ouverture avec une animatrice salariée à temps plein.

Ouverture avec un éducateur en sport adapté (1h les lundis et vendredis).

Ouverture en autonomie par les adhérents de 2h appelée « Accueil-café ».

Nous sommes ouverts TOUS les jours et deux week-ends par mois sont assurés par l'animatrice. Nous accueillons des stagiaires en BPJEPS animation sociale.



2017 : notre voyage en Espagne en partenariat avec les Gem de Narbonne et Carcassonne

Contacts :

Lionel JAUZION,
président du Gem
au **07 68 79 63 23**

Valérie KAYSER,
vice-présidente du Gem
au **06 84 38 57 82**

Evelyne LOUBERT,
secrétaire du Gem
au **06 18 03 66 53**

Aurore FOURNET,
animatrice-coordinatrice
au **06 52 87 19 45**

Opération « DuoDay »

Une journée pour « offrir une visibilité positive du handicap » au travail



Accompagner un salarié, découvrir un métier, une entreprise : la troisième édition du « DuoDay » a permis à des personnes handicapées de faire une « immersion » dans l'emploi, une initiative qui devrait aussi trouver un écho auprès de personnalités politiques ou des médias.

Le « DuoDay » consiste à accueillir le temps d'une journée une personne en situation de handicap en duo avec un collaborateur volontaire au sein d'une entreprise ou d'une administration.

L'opération, née en 2008 en Irlande et reprise dans d'autres pays européens, a eu lieu pour la première fois en France en 2016 sous l'impulsion d'un Esat (Etablissement et services d'aide par le travail) du Lot-et-Garonne.



Opération « DuoDay » (suite)

De 80 duos formés dans 28 structures en 2016, l'initiative est passée à 179 duos dans 93 entreprises ou collectivités en 2017, et l'objectif est désormais de « *la déployer à l'échelle nationale* », selon la secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, Sophie Cluzel. Pour elle, « *il s'agit d'offrir une visibilité positive au handicap, afin d'en finir avec le sentiment compassionnel, voire stigmatisant, qu'il inspire* ».

Pour les entreprises participantes, l'objectif est de « *comprendre le handicap et de sensibiliser les collaborateurs à son inclusion dans leur environnement de travail* », précise-t-elle dans une lettre envoyée à la presse. Selon l'entourage de la secrétaire d'Etat, Emmanuel Macron et plusieurs membres du gouvernement, dont Sophie Cluzel, le premier ministre Edouard Philippe, ou encore la ministre de la Santé Agnès Buzyn, se sont engagés à accueillir une personne.

La télévision comptera aussi ses duos, les groupes Canal+, TF1 ou France Télévisions ayant annoncé leur participation, selon la même source.

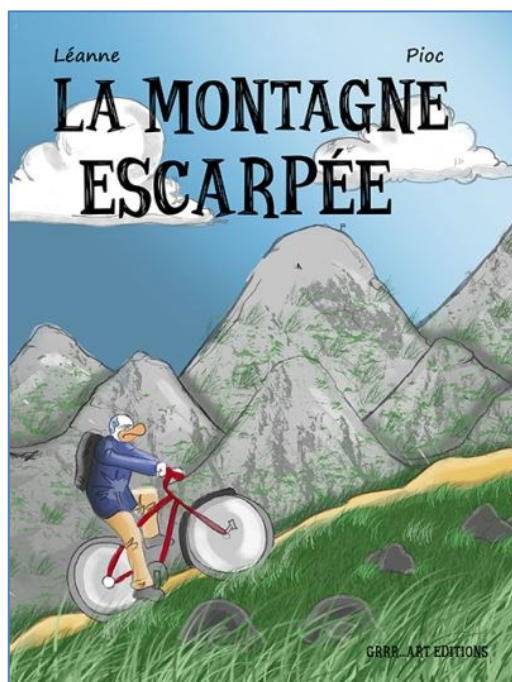
Malgré l'instauration d'une obligation d'emploi, en 1987 dans les entreprises privées puis en 2005 dans la fonction publique, les personnes handicapées éprouvent d'importantes difficultés d'insertion professionnelle. Avec 500.000 personnes inscrites à Pôle emploi, leur taux de chômage est de 19 %, deux fois supérieur à la moyenne nationale. La proportion de personnes exclues du marché du travail est également importante, le taux d'activité des personnes handicapées étant seulement de 43 %.

« *Vis ma vie de personne handicapée* », a lancé dans un communiqué l'Association pour la prise en compte du handicap dans les politiques publiques et privées (APHPP), invitant « *les salariés, artisans, chefs d'entreprises, travailleurs indépendants, journalistes, sportifs, politiques... handicapés à partager eux aussi, le temps de cette journée, leur vie quotidienne et leur activité avec une personne valide* ».



A lire...

« La montagne escarpée » de Léane et PIOC



L'histoire est succincte car *La Montagne escarpée* est avant tout le parcours d'une âme. L'héroïne principale est donc la psyché de Jason, sombre étudiant aux idées torturées, plongé dans le vortex d'un mal inconnu : la SCHIZOPHRENIE ! Les faits sont minces, l'aventure difficile, abrupte, solitaire. Jason livre un combat de tous les instants avec cette chose qui grouille et qu'il ne sait nommer. Il y a tour à tour espoir et découragement, désir de répit et descente aux Enfers. Qu'est-il arrivé à Jason ? Comment va-t-il s'extraire de ce cauchemar ?

Les auteurs

Léane, parisienne, a suivi des études d'anglais avant de se passionner pour l'écriture et la peinture. Elle a plusieurs casquettes et elle est contributrice dans « **L'Handispensable, mag** » aux éditions Grrr mais ses projets vont de l'essai à la poésie, du dessin au scénario de bande-dessinée... Son écriture est proprement sidérante !

PIOC (qui quitte là son graphisme joyeux pour rentrer dans une œuvre grave et à dimension artistique !) la

rend « criante » de vérité... Il n'est pas né de la dernière pluie. Il habite à Cherbourg dans le Cotentin. A 32 ans, il a déjà une belle expérience de dessinateur. Travailler devant l'éternel, il ne passe pas une journée sans créer. Car il est tombé dans la BD depuis tout petit. Ses projets foisonnent et une nouvelle BD germe déjà. Les deux artistes ont été touchés par les symptômes de la schizophrénie...

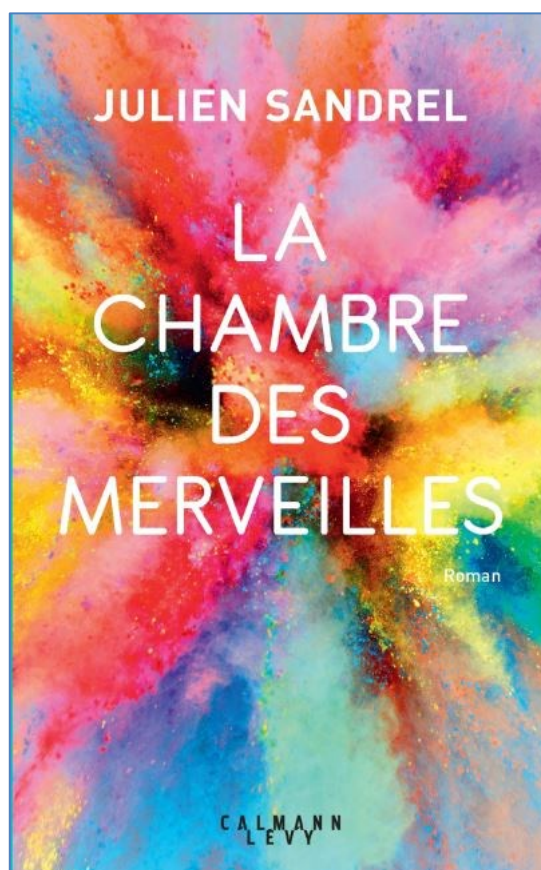
C'est le premier roman graphique (BD) qui aborde la schizophrénie (les associations autour de la maladie soutiennent la sortie de l'ouvrage !). On y trouve tous les symptômes mais on ne nomme pas la maladie, on ne sait pas la nommer... Les deux artistes-auteurs ont chacun dans leur coin vécu ces moments douloureux où tout s'effondre autour de soi et, pire, à l'intérieur. Ils ont su magnifiquement nous les décrire.

C'est une œuvre rare ! On aime à la folie !



A lire...

« La chambre des merveilles » de Julien Sandrel



Louis a 12 ans. Ce matin, alors qu'il veut confier à sa mère, Thelma, qu'il est amoureux pour la première fois, il voit bien qu'elle pense à autre chose, à son travail sûrement. Alors il part, fâché et déçu, avec son skate, et traverse la rue à fond. Un camion le percute de plein fouet.

Le pronostic est sombre. Dans quatre semaines, s'il n'y a pas d'amélioration, il faudra débrancher le respirateur de Louis. En rentrant de l'hôpital, désespérée, Thelma trouve un carnet sous le matelas de son fils. À l'intérieur, il a dressé la liste de toutes ses « merveilles », c'est-à-dire les expériences qu'il aimerait vivre au cours de sa vie.

Thelma prend une décision : page après page, ces merveilles, elle va les accomplir à sa place. Si Louis entend ses aventures, il verra combien la vie est belle. Peut-être que ça l'aidera à revenir. Et si dans quatre semaines Louis doit mourir, à travers elle il aura vécu la vie dont il rêvait.

Mais il n'est pas si facile de vivre les rêves d'un ado, quand on a presque quarante ans...

Explosion de couleurs sur la couverture, explosion d'émotions à l'intérieur.

Julien Sandrel a eu une idée brillante (pas étonnant que les droits du livre se soient arrachés partout dans le monde, bien avant sa sortie). Imaginez les « merveilles » qu'un ado de 12 ans rêve de vivre et imaginez sa mère (genre « working girl », une vraie battante) les réaliser à sa place, en se filmant. Scènes décalées garanties, drôles et poignantes, tristes aussi mais jamais totalement plombantes. Le funambule Sandrel reste bien arrimé à son fil.

C'est aussi grâce à son écriture directe, plaisante et parfois truculente, que l'écrivain emplit son récit de chaleur humaine. Alors que le sujet avait de quoi faire froid dans le dos, il arrive à le rendre positif. Pas larmoyante, mais pleine d'émotions, cette lecture est une belle respiration, même si le sujet reste grave et sa fin totalement incertaine. L'auteur grossit parfois le trait, pour mieux revenir à la réalité, en bon acrobate. Et puis, on se sent très proche de ces personnages, on s'y attache vraiment.

*Pour ma part, je regretterais juste que l'auteur n'ait pas poussé encore plus loin son concept en or. Il y avait la place pour rajouter quelques scènes mémorables. On n'est jamais rassasié avec ce genre de friandise. **La chambre des merveilles** est un récit qui fourmille de vitalité, sacrément paradoxal avec un gamin dans le coma et une mère qui n'avait plus d'autre vie que le boulot. Julien Sandrel a réussi à écrire une belle histoire, sans être donneur de leçon, et qui est pourtant une formidable leçon d'optimisme et de volonté.*

Focus



Centre hospitalier Léon-Jean Grégory de Thuir

Avenue du Roussillon - 66300 Thuir

Tél. : 04 68 84 66 00

Seul établissement public de santé mentale du département des Pyrénées Orientales, il accueille les patients souffrant de troubles psychiques dans plus de 40 structures ambulatoires et d'hospitalisation.

Le **Centre Hospitalier de Thuir** est un établissement public départemental de santé, spécialisé en santé mentale. Il est le seul établissement public de santé mentale qui couvre l'ensemble du département des Pyrénées Orientales. A l'instar de l'organisation sur le territoire français, les services de psychiatrie sont sectorisés, c'est-à-dire que le département est divisé en zones géographiques appelées « secteurs ».

Pour chaque secteur, une même équipe assure tous les soins psychiatriques, la prévention et la réinsertion sociale, pour la population habitant dans cette zone. C'est-à-dire que, selon le lieu de résidence, une équipe de santé mentale est à disposition près du domicile, en cas de besoin.

Les soins pour les enfants ou les adolescents sont assurés par des équipes spécifiques de psychiatrie infanto-juvénile et sont également sectorisés.

Chaque secteur de psychiatrie adulte et infanto-juvénile peut disposer d'un ou de plusieurs lieux de soins, répartis sur son territoire et correspondant à une ou plusieurs prises en charge différentes :

1/ Centre médico-psychologique (CMP) : ils sont les pivots des secteurs de psychiatrie. Ils assurent des consultations médico-psychologiques pour toutes personnes en souffrance psychique et organise les orientations éventuelles vers des structures adaptées. Il existe des CMP pour adultes et pour enfants.

2/ Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) : ils consistent à proposer aux patients des actions de soutien et de

thérapeutique de groupe visant à maintenir, ou favoriser, une existence autonome et sont organisés en séquences d'une demi-journée qui s'appuient entre autres sur des activités de médiation (musique, théâtre, ...).

3/ Hôpital de jour (HJ) : cette modalité de prise en charge concerne en principe des patients dont l'état de santé nécessite des soins pendant la journée. Les séjours peuvent être continus ou discontinus (une à plusieurs journées par semaine).

4/ Hospitalisation à temps complet : les unités d'hospitalisation à temps complet sont toutes regroupées sur le site de Thuir. Ces unités disposent de 19 à 24 lits et de personnels médicaux et soignants qui assurent des soins et une surveillance continue de jour et de nuit.

5/ Urgences psychiatriques : le service d'urgences psychiatriques est implanté au Centre Hospitalier de Perpignan dans le service d'urgences somatiques. Un médecin et un infirmier accueillent 365 jours par an et 24 heures sur 24 les patients atteints de troubles psychiatriques.

6/ Équipes mobiles d'intervention : il existe deux types d'équipes mobiles :

> des équipes d'intervention précoce permettant d'intervenir en amont de la crise ou durant la crise. Il en existe une sur Perpignan (ELIOS) et une sur Argeles (EMAP) ;

> des équipes spécialisées dans des prises en charge : pour les personnes âgées (EMPG), pour les personnes en situation de précarité (MAO), pour les personnes en réhabilitation psychosociale (EMPRS).

Exposition

Enfers et fantômes d'Asie

Jusqu'au 15 juillet 2018



Plongée dans le monde des esprits, de l'épouvante et des créatures fantastiques : l'exposition s'empare des histoires de fantômes en Asie. À travers l'art religieux, le théâtre, le cinéma, la création contemporaine ou le manga, un parcours aux frontières du réel.

À propos de l'exposition

Des peintures bouddhiques au J-Horror, des estampes d'Hokusai à Pac-Man, du culte des esprits en Thaïlande au manga d'horreur, la figure du fantôme hante l'imaginaire asiatique depuis des siècles.

En Chine, en Thaïlande ou au Japon – terrains d'étude de l'exposition – l'engouement populaire pour l'épouvante est bien réel, imprégnant une grande diversité des productions culturelles. Esprits errants de la forêt, femmes-chats vengeresses, revenants des enfers affamés (« walking dead »), vampires sauteurs ou yokais (créatures fantastiques du folklore japonais) : leurs apparitions sont multiples et se jouent des époques et des supports artistiques.

Pour mieux en saisir les codes, **Enfers et fantômes d'Asie** propose d'explorer leur omniprésence dans les arts du spectacle, le cinéma et la bande dessinée. Car si le bouddhisme a contribué à la construction de cet imaginaire – en supposant une attente des âmes entre deux réincarnations –, c'est bien en marge de la religion, dans l'art populaire et profane, que la représentation des spectres s'est surtout développée.

Le parcours audioguidé en son 3D de l'exposition a été réalisé grâce à *Crédit Agricole Corporate and Investment Bank*.

Informations pratiques

Musée du Quai Branly Jacques Chirac
37, quai Branly 75007 Paris
Mardi, mercredi, dimanche de 11h à 19h.
Jeudi, vendredi, samedi de 11h à 21h.
Entrée : 10 € plein tarif - 7 € tarif réduit.

A vos agendas



DE L'ÉLECTROCHOC À L'ÉLECTROCONSULVIVOTHÉRAPIE

Mercredi 16 mai à Saint-Quentin

Demi-journée de la Fédération Régionale de Recherche en Santé Mentale (F2RSM).

Alimentée par de nombreux films dont « Vol au-dessus d'un nid de coucou » (Milos Forman, 1975), l'image qu'on se fait du traitement par électroconvulsivothérapie (ECT) demeure négative. Cette technique de soin s'inspire des électrochocs découverts dans les années 1930. Mais là s'arrêtent les ressemblances. Car pour ce qui est de la façon actuelle de procéder, de ses indications et du niveau de preuve de son intérêt, tout a changé.

Cette demi-journée de la F2RSM Psy Hauts-de-France qui se tiendra au sein de la Clinique Ste Monique à St Quentin vous propose de lever les réserves sur une technique de stimulation cérébrale non invasive qui tend à se développer dans notre région.

Renseignements : Tél. : 03 20 44 10 34 - communication@f2rsmpsy.fr - www.f2rsmpsy.fr



AUTISME ET PATHOLOGIES ASSOCIÉES II - TROUBLES NEUROLOGIQUES ET SYNDROMES

Dimanche 10 juin à Paris

13^e Journée d'étude sur l'Autisme de l'Association de Santé Mentale du 13^e.

Le précédent colloque avait pour thème les troubles des afférences sensorielles, principalement les troubles visuels et auditifs présents dans des tableaux d'autisme.

Les réflexions de cette journée seront consacrées aux troubles associés à l'autisme dans des pathologies où l'impact d'atteintes neurologiques, biologiques et génétiques tient le devant du tableau. Comment apprécier au delà de leur expression directe et de leurs effets sur le développement, leur influence sur les organisations qui tentent de les intégrer, et cela en fonction des interventions adaptatives, éducatives et thérapeutiques de l'environnement ? La question des conséquences de ces pathologies sur les proches dès la naissance et dans les premiers échanges est également à évaluer et à prendre en compte dans le devenir et le projet d'ensemble pluridisciplinaire.

Quels rôles jouent ces difficultés somatiques dans l'apparition, l'entretien et l'aggravation d'un état autistique ?

C'est de nouveau la question du corps, de sa plasticité et de ses articulations avec le système psychique, la sphère émotionnelle et relationnelle qui sera développée dans les exposés et au cours des temps de discussion.

Renseignements : Ingrid Favier - Tél. : 01 40 77 43 18 - ingrid.favier@asm13.org - www.asm13.org



16^e CONGRES SOINS SOMATIQUES ET DOULEUR EN SANTE MENTALE

Du mercredi 27 au samedi 29 juin à l'Institut Pasteur à Paris

Colloque à l'initiative de ANP3SM

Cette 16^e édition se fera sous le signe du changement et de l'ouverture. Changement de lieu puisque nous vous accueillons dans un lieu prestigieux qu'est l'Institut Pasteur de Paris, édifice chargé d'histoire, berceau de la recherche. Le changement concerne aussi l'organisation de nos journées, puisque nous offrons la possibilité aux congressistes d'élargir l'espace de convivialité et d'échanges avec les autres participants et conférenciers en leur permettant de déjeuner sur place.

Les programmes qui vous est proposé cette année est, pour la plus grande partie, le fruit de vos suggestions et propositions formulées pendant et après la dernière édition 2017. Le reste des thématiques proposées le sont en fonction de domaines d'actualité ou de sujets qui, nous l'espérons, vous permettront d'avancer dans votre pratique quotidienne.

Renseignements : Tél. : 01 42 71 34 02 - Fax : 01 42 71 34 83 - partenaires@espace-evenementiel.com



**ASSOCIATION NATIONALE POUR
LA PROMOTION DES SOINS
SOMATIQUES EN SANTÉ MENTALE**

